

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION

## ÉTABLISSEMENT



Ville de Mandelieu la Napoule  
(06)  
avenue de la République  
06212 Mandelieu Cedex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE****SERVICES****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Ville de Mandelieu la Napoule (06)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21060079700182

**Code postal / Ville :** 06212 Mandelieu Cedex**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 2024/10**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Service de la commande publique - Tél : +33 492973071 - Mail : [marchespublics@mairie-mandelieu.fr](mailto:marchespublics@mairie-mandelieu.fr)**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières. Conformément aux articles R.2143-6 à R.2143-10, R.2142-5 à R.2142-14, R.2143-11, R.2143-12, R.2143-16 et R.2144-1 à R.2144-7 du Code de la commande publique, seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes seront retenues.

Par ailleurs, sont interdites de soumissionner les entreprises entrant dans un des cas d'interdiction mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

**Renseignements concernant la situation juridique :**

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique

- Déclaration sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail

**Capacité économique et financière :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles**Capacités techniques et professionnelles :** - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années qui pourront indiquer le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat**Technique d'achat :** Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** **Vendredi 28 juin 2024 - 16:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de

consultation

## **Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** MISSION D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE

**Classification CPV :** 71241000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation porte sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'Hôtel de Ville de Mandelieu-La-Napoule.

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire passé à prix global forfaitaire.

Le marché prend effet à compter de sa notification.

L'exécution de chacune des phases démarrera sur ordre de service. Le marché prendra fin à la date d'achèvement de la dernière phase de la mission.

A titre indicatif et non contractuel, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage aura une durée prévisionnelle de 18 mois toutes phases incluses.

**Lieu principal d'exécution :** 06210 Mandelieu-La Napoule

**Durée du marché (en mois) :** 18

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

Contenu de l'offre :

- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes ;
- La décomposition du prix global forfaitaire (DPGF) ;
- Le planning prévisionnel d'exécution des prestations faisant apparaître les délais d'exécution envisagés pour chaque phase ;
- Deux exemples de livrables (anonymisés- cf. article attribution du marché du règlement de consultation)
- Le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat. Ce document comportera tous les éléments demandés au CCTP et tous les éléments nécessaires à l'analyse des offres, selon le détail indiqué aux critères de jugement (Article Attribution du marché du règlement de consultation).

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes :

- Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement ;
- Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours ;
- Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros ;
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la commune au budget annuel ;
- Financement sur fonds propres ;
- Une Avance est prévue sauf renonciation du titulaire. Pas de garantie financière de l'avance.

Les modalités de constitution et de remise des plis sont précisées au règlement de consultation. Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support papier ou sur support physique électronique n'est autorisée.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Mairie de Mandelieu-La Napoule - Service de la commande publique

E-mail : [marchespublics@mairie-mandelieu.fr](mailto:marchespublics@mairie-mandelieu.fr). URL : <http://www.marches-securises.fr>

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr). Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges Place Félix Baret - CS 80001 , 13282 Marseille cedex 06 FRANCE.

Introduction des recours

Le Tribunal Administratif de Nice peut être saisi sur la base : - soit de l'article L.551-1 (référé pré-contractuel) du Code de justice administrative avant la signature du marché - soit de l'article L.551-13 et suivants (référé contractuel) dans les délais de l'article R.551-7 du Code de justice administrative - soit de l'article R.421-1 (recours pour excès de pouvoir) du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois courant à compter de la notification de la lettre de rejet adressée au candidat évincé - soit du recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence "Tarn et Garonne"), qui peut être exercé par les tiers du contrat sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr). Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

### **Date d'envoi du présent avis**

13 mai 2024